Le Label Garantie Tourisme Equitable et solidaire

Edité par l'Association pour le Tourisme équitable et solidaire

Beaucoup d'acteurs se revendiquent aujourd'hui du tourisme responsable, équitable, solidaire … Mais qui fait quoi ?

Quel est l'impact de leur activité dans les destinations ? La place des communautés d'accueil ? Le tourisme dit responsable a-t-il un meilleur impact dans les territoires visités que le tourisme traditionnel ?

Pour répondre à ces questions et promouvoir une forme exigeante de tourisme équitable, l'ATES a mis en place, depuis 2012, un système de garantie du tourisme équitable et solidaire reposant sur un processus d'évaluation innovant et rigoureux, les Evaluations Internes Croisées.

Ce système est assis sur les 5 valeurs primordiales du tourisme équitable : la transparence, la confiance, le progrès, la qualité et l'échange.

*Créée en 2006, l'**Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire** regroupe des voyagistes qui travaillent dans une même démarche: **mettre en place une activité touristique qui participe au développement local des régions d'accueil.***

*Rassemblant aujourd'hui plus de 30 membres engagés autour d'une charte commune, l'ATES constitue le **1er réseau national du tourisme équitable et solidaire**.*

Sommaire

- pourquoi garantir le tourisme équitable et solidaire
- la méthode employée par l'ATES
- le référentiel ATES
- les membres de l'ATES

En Chine (TDS Voyage)

Pourquoi garantir le Tourisme Equitable et Solidaire ?

POUR LE VOYAGEUR

- Assurer la qualité du voyage depuis la prise de contact avec l'organisateur jusqu'à son retour en France.
- Garantir le respect des engagements pris par les membres de l'ATES.

POUR LES PARTENAIRES DANS LES DESTINATIONS

- Garantir le respect du droit du travail pour les personnes impliquées dans le tourisme.
- Garantir un engagement mutuel entre partenaires du Nord et des destinations.
- Favoriser un impact économique en respectant les particularités culturelles, l'environnement naturel et l'équilibre social dans les destinations.

POUR LES ORGANISATEURS DE VOYAGE

- Garantir une gestion responsable des structures en matière d'emploi, de formation des salariés.
- Inscrire les pratiques professionnelles dans les principes du développement durable.

POUR TOUS

- Instaurer un cercle vertueux du tourisme permis par la richesse de la rencontre, le respect des cultures de chacun et un développement plus harmonieux dans les territoires.

Une construction progressive

2006

Création de l'ATES et premières réflexions sur la garantie dans le tourisme équitable et solidaire.

Création d'une commission Critères chargée de formaliser le référentiel des membres de l'ATES.

2008

Rédaction et adoption de la charte de l'ATES composée de 10 critères, répartis en 3 axes :

- Relation avec les partenaires accueillants et organisation des voyages
- Engagements en faveur du développement local
- Sensibilisation du voyageur, transparence et communication

2009

Evaluation des membres de l'ATES sur la base du référentiel.

2012

Refonte du système à partir de la 1ère expérience et de 5 missions d'observation sur le terrain qui ont permis d'y intégrer plus d'exigences éthiques et les attentes des partenaires dans les destinations.

2014

Lancement du label

Une méthode structurée et participative

La garantie ATES repose sur une grille de 56 critères et un processus d'évaluation participatif et innovant.

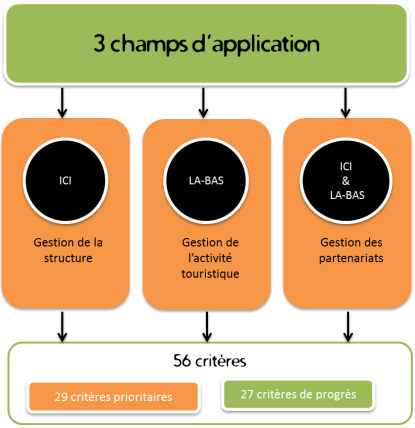

LA GRILLE DE CRITÈRES

Les membres sont évalués à partir d'un échantillon de 1 à 5 destinations et sur une base de 56 critères, répartis en critères prioritaires et critères de progrès, organisés en 3 champs d'application:

- la gestion de la structure
- la gestion de l'activité touristique
- la gestion des partenariats

L'ÉVALUATION

Les groupes évaluateurs sont constitués de membres de l'ATES qui évaluent leurs pairs sur la base de la grille de critères illustrée par des indicateurs objectifs (documents fournis par la structure évaluées tels que les conventions de partenariats, les questionnaires de satisfaction des voyageurs ou encore les contrats de travail du personnel impliqué dans le séjour).

DES EXIGENCES AFFIRMÉES

L'exigence de transparence que l'ATES s'impose n'a rien à envier à un système de certification par un évaluateur externe.

Il en va de la crédibilité et de l'image du réseau. Les évaluateurs ont ainsi reçu une formation sur les questions d'évaluation et de garantie dans le tourisme.

Pour allier exigence mutuelle entre voyagistes et accompagnement du progrès des pratiques, les membres de l'ATES s'engagent à respecter dans un premier temps un minimum de 80% des critères prioritaires par champ d'application et d'atteindre à terme 100% des critères, au moyen d'un contrat d'objectifs suivi.

En Bosnie (Baština)

Le référentiel ATES

ICI : GESTION DE LA STRUCTURE

Ces critères portent sur les méthodes de travail de l'organisateur du voyage et ses engagements, notamment en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ainsi, ils sont répartis entre :

- Conditions de travail
- Environnement
- Communication et transparence
- Gouvernance

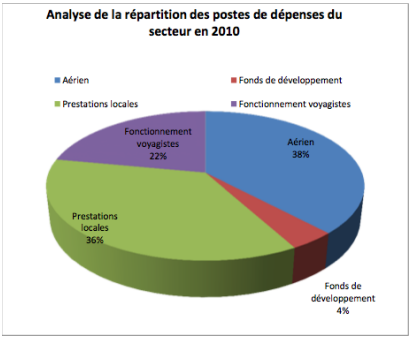

> 14 CRITÈRES DONT

L'opérateur propose à ses salariés et bénévoles des formations et sensibilisation sur le tourisme équitable et solidaire et ses domaines connexes (développement, environnement).

L'opérateur s'engage dans une démarche de respect de l'environnement.

L'opérateur mène des actions de sensibilisation et de communication : conférences, salons, interview.

L'opérateur diffuse sur ses outils de communication, un graphique indiquant la ventilation annuelle moyenne du prix d'un voyage comprenant l'aérien, les frais de siège de l'opérateur en France, la part des prestations locales, le fonds de développement.

La mission sociale de l'opérateur est explicite, connue et comprise par ses membres, salariés, bénévoles et voyageurs.

« Le respect des principes du tourisme équitable et solidaire passe aussi par le respect de l'environnement, ici, en France, à travers une gestion durable des structures. Depuis 2008, Vision du Monde a conventionné avec le GERES, une ONG de protection de l'environnement, afin de compenser ses émissions de CO_2 à travers une compensation solidaire. Mais cette compensation carbone n'empêche pas ce voyagiste de mettre en place des actions concrètes afin de réduire sa consommation d'énergie : promouvoir le co-voiturage, installer une chasse d'eau écologique ou mettre hors-tension tous les ordinateurs à la fin de la journée… autant de gestes simples qui limitent l'impact négatif de cette structure sur l'environnement ! »

« Terres des Andes est suivi par une structure accompagnant les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour garantir la formation de ses employés et favoriser la pérennité des emplois créés .»

Au Burkina Faso (Taddart)

LÀ-BAS : GESTION DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Ces engagements concernent la conception du séjour touristique en collaboration avec un ou plusieurs partenaires dans la destination. 5 axes sont évalués :

- Conditions de travail
- Développement local
- Environnement
- Promotion culturelle
- Questions relatives au voyage

> 32 CRITÈRES DONT

L'opérateur et ses partenaires s'engagent à ce qu'une rémunération équitable et concertée soit versée à chaque personne travaillant dans l'accueil des voyageurs.

L'opérateur veille à valoriser l'implication des femmes dans l'activité touristique.

Les séjours sont encadrés prioritairement par des accompagnateurs locaux.

L'opérateur limite les groupes à 12 personnes (sauf voyages scolaires) afin de favoriser la rencontre avec les populations locales.

L'opérateur et ses partenaires locaux incitent les voyageurs à adapter leurs consommations au contexte local et à respecter la biodiversité.

L'opérateur et ses partenaires promeuvent le patrimoine culturel en évitant la folklorisation.

L'opérateur privilégie les hébergements proches ou chez l'habitant: en village, en gîte…

L'opérateur favorise les opportunités de rencontre et d'échange entre les voyageurs, la population et les acteurs de la vie locale.

L'opérateur communique sur les opérations de développement et/ou de préservation de l'environnement mises en place dans ses destinations : conférences, brochures…

En Equateur (TDS Voyage)

« Au Kirghizstan, comme dans d'autres pays, il n'existe pas de législation concernant le salaire minimum. Rencontres au Bout du Monde a donc décidé de s'allier avec une ONG défendant le droit des personnes travaillant dans le tourisme pour garantir la protection juridique de ses partenaires et leur assurer une rémunération juste et équitable. »

« La rencontre et l'échange sont au cœur du tourisme équitable et solidaire mais elle n'est pas innée! Il faut dialoguer avec les hôtes, comprendre leur mode de vie et leur culture. A Madagascar, Tamadi propose des séjours en immersion totale dans les communautés rurales du pays. Transports en commun, hébergement chez l'habitant, rencontre avec les artisans et les associations locales sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges. »

« Avec son partenaire camerounais, ELANS a créé un programme de traitement des déchets et de sensibilisation des jeunes et des personnes accueillant les touristes à l'environnement »

« TDS Voyages finance un programme de compagnonnage entre ses partenaires du Mexique et de l'Equateur pour renforcer les échanges sud-sud et valoriser les savoir faire locaux »

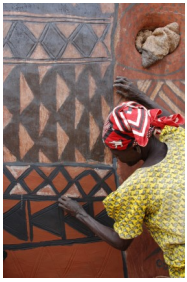

ICI ET LÀ-BAS : GESTION DES RELATIONS DE PARTENARIAT

Des critères consacrés au partenariat qui lie l'opérateur à ses partenaires locaux portant sur :

- Relations de partenariat
- Développement local
- Communication et transparence

« Et si pour maximiser l'impact du tourisme équitable et solidaire sur un territoire, les acteurs français s'alliaient ?

C'est le cas de Bastina et VDS en Bosnie qui travaillent avec la même association pour la gestion du fonds de développement. Cette association, défend la culture rurale de la Bosnie, définit les projets en concertation avec les familles accueillant les voyageurs et gère les projets sur place. »

> 10 CRITÈRES DONT

Le séjour a été co-construit avec les partenaires locaux responsables de l'activité touristique.

L'opérateur noue des relations durables avec ses partenaires locaux.

L'opérateur et/ou ses partenaires déterminent le prix des voyages de manière à dégager une marge affectée à un fonds de développement. Ce dernier participe au financement de projets locaux répondant à l'intérêt collectif.

L'identification et la mise en œuvre des projets de développement sont menées par des organisations locales en concertation avec les populations bénéficiaires et leurs représentants.

Les partenaires sont associés à la définition des outils de communication les concernant.

« Au Burkina Faso, ELANS travaille avec le même partenaire depuis plus de 10 ans, assurant un revenu stable aux personnes travaillant dans le tourisme et un impact durable de cette activité sur la communauté d'accueil. »

« Pour éviter les clichés sur un pays, il est primordial de rencontrer ses habitants. Cette rencontre commence à la lecture des brochures de voyages, des sites internet, des blogs et des lettres d'information des membres de l'ATES. C'est pourquoi Culture Contact et ses partenaires latino-américains ont décidé de co-rédiger la newsletter. A travers des témoignages, des articles ou encore des poèmes, les populations hôtes vous présentent leur culture comme ils la vivent. »

Au Cambodge (TDS Voyage)

Pour en savoir plus sur les pratiques de nos membres et leurs voyages, visitez leurs sites !

LES MEMBRES DE L'ATES LABÉLISÉS

Baština
www.bastina.fr

Culture Contact
www.culturecontact.org

D.E.P.A.R.T.S
www.departs-voyages-solidaires.com

ECM Voyages
www.ecm-voyages.com

ELANS
www.elans.org

ICD-Afrique
www.icd-afrique.org

La Case d'Alidou
www.case-alidou.com

Les amis du Shekhawati
www.amis-shekhawati.org

Rencontres au bout du monde
www.boutdumonde.eu

Taddart
www.taddart.com

Tamadi
www.tamadi.org

Terres des Andes
www.terresdesandes.org

TDS Voyage
www.tourisme-dev-solidaires.org

Vision du Monde
www.visiondumonde.org

La charte du tourisme équitable et solidaire

1. La relation avec les partenaires accueillants et l'organisation des voyages

• L'opérateur organise ses séjours en partenariat avec les populations locales qui sont au cœur du processus d'accueil. Il favorise ainsi la rencontre et l'échange dans la conception de ses voyages.

• L'opérateur choisit en priorité des partenaires organisés autour de projets de développement bénéficiant à la collectivité.

• L'opérateur organise ses voyages de manière à maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, dans le respect de leurs équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

2. Les engagements en faveur du développement local

• L'opérateur organise son fonctionnement et fixe le prix de ses voyages de manière à dégager des ressources affectées à un fonds de développement.

• Ce fonds est alloué aux populations d'accueil de ses destinations.

3. La sensibilisation du voyageur, la transparence et la communication

• L'opérateur informe et sensibilise ses voyageurs sur les principes du voyage solidaire et sur chacune de ses destinations (situation économique, sociale et culturelle, règles de savoir-vivre, situation environnementale)

• L'opérateur met à disposition du voyageur la répartition du prix de ses voyages.

• L'opérateur informe les voyageurs sur ses actions de développement et de préservation de l'environnement.

• L'opérateur milite pour le tourisme équitable et solidaire et le respect de ses principes. Il s'engage à promouvoir le réseau ATES.

Nous contacter

8 rue César Franck, 75015 - Paris (France)
+33 (0)1 47 83 48 27—Fax. + 33 (0) 1 45 66 69 90
equipe@tourisesolidaire.org **web :** www.tourismesolidaire.org

Crédit photos et réalisation : ATES—2014